

Corporate Social Responsibility

La Fondation Harel Mallac soutient les enfants défavorisés

La Fondation Harel Mallac a remis au Curepipe Starlight Sporting Club (CSSC) un chèque de Rs 150 000. Le groupe veut aider le club sportif à poursuivre son travail social en faveur des enfants défavorisés de Curepipe. Ces derniers sont en effet régulièrement amenés à venir profiter des aménités sportives du club gratuitement.

L'association des parents de déficients auditifs (APDA), dont le siège est à Eau Coulée, a obtenu le soutien de la Fondation Harel Mallac pour son projet de Special School à l'intention des 40 enfants sourds fréquentant cette institution. Un chèque de Rs 100 000 a été remis à cette ONG.

Le chairman du groupe Harel Mallac, Antoine L. Harel, en compagnie du managing director d'Archemics, Guy Harel, ont rencontré le président du CSSC, Harold Mayer, le vice-président, Philippe Lee Kam Chung, et l'assistant-trésorier Denis Claude Koëng pour leur remettre leur chèque. Les

dirigeants du CSSC, tout en remerciant la Fondation Harel Mallac, ont expliqué le difficile travail qui est effectué au niveau sportif et social par le club.

Notons que la Fondation Harel Mallac a, pour principal objectif, d'aider au développement des enfants défavorisés. Et le sport forme partie de ce développement, puisqu'il développe le corps et l'esprit. En soutenant le projet du Curepipe Starlight, la Fondation Harel Mallac croit fermement que les jeunes de la région sauront profiter des superbes facilités offertes par le CSSC.

À Eau Coulée, le président de APDA, Aneeraw Succaram, et les autres membres ont guidé Antoine L. Harel, dans les différentes salles de classe. Les professeurs ont profité de l'occasion pour démontrer comment communiquer avec ces enfants – venant pour la plupart de régions défavorisées – par des signes de la main. Comment, par exemple, dire 'bonjour', 'merci' et épeler son nom.



Des élèves de Std IV à l'APDA posant en compagnie du chairman du groupe Harel Mallac, Antoine L. Harel, et de leur professeur.



Remise d'un chèque de Rs 100 000 à l'APDA par Antoine L. Harel, chairman du groupe Harel Mallac.